



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 AVRIL 2004

L'Assemblée Générale de la Société Française de Droit Aérien et Spatial s'est tenue le 14 avril 2004 à 18 heures dans les locaux de la Maison du Barreau, sis 2-4 rue de Harley – 75001 Paris.

Etaient présents :

Mesdames BALDOUS, BAUER, CASATI-OLLIER, CASSAGNES, CASSIOU, CLIQUET, CRESP, DENEUX, GEOFFROY, GERARD, GUELFI, KARSENTY, KORVIN, LACAZE, LE GUILLOU, LELIEUR, MARTIN-DALLIES, MOTHES, POUPLIER-FROGER, PRUVOT-DUBOS, RAULT, STERN, TRITZ, VASQUEZ, VILLEROY.

Messieurs AGRON, AUFRAY, BARBIER, BEAUJOUR, BERKMAN, BOUVET, de CUGNAC, COMBELLES, DELEBECQUE, DUPONT, DOUCHE, ESPEROU, FRERING, GARNAULT, GRALL, GILL, HENAFF, MARTIN, MONNOT, LE PEN, PRADON, REMBAUVILLE-NICOLLE, VALLE, VIGNY.

Excusés :

Mesdames BUREL, CARTIER, CHAREYRE, COURTEIX, COUSTON, MARX.

Messieurs AUGUST, BOURELY, COSSA, COUFFY, GICQUEL, GRARD, GUIBERT, GUILLAUME, GUINCHARD, LACROIX, LEFRANC, PESTEL, PIQUIN, PUEYO, REY, TAGAND.

La séance est ouverte à 18 heures par Monsieur REMBAUVILLE-NICOLLE, Président.

1- Nouvelles candidatures

Le Secrétaire Général présente à l'approbation de l'Assemblée Générale les candidatures suivantes :

Madame Delphine BAUER (Parrains : Mme VILLEROY et M. DOUCHE)
Département Sinistres Aviation
AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE

Madame Fabienne CASTELDI (Parrains : Mme GERARD et M. GARNAULT)
Département Juridique
AIR FRANCE

Madame Dorothée CRESP (Parrains : MM. GARNAULT et GICQUEL)
Département Juridique
LA REUNION AERIENNE

Madame Julie DENEUX (Parrains : MM. GARNAULT et REMBAUVILLE-NICOLLE)
Avocat à la Cour

Monsieur MICHAEL GILL (Parrains : MM. GARNAULT et PRADON)
Avocat à la Cour

Madame Bérénice GUEDEL (Parrains : Mme DIEDERIKS-VERSCHOOR et M. GUILLAUME)
Diplômée de l’Institut de Droit Aérien de Leiden

Monsieur Gilles HELIGON (Parrains : Mme MARX et M. REMBAUVILLE-NICOLLE)
Directeur Sinistres Marine et Aviation
AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE

Monsieur Alexandre JOB (Parrains : MM. PRADON et REMBAUVILLE-NICOLLE)
Avocat à la Cour

Madame Anne KORVIN (Parrains : Mmes CASATI-OLLIER et MOYSAN)
Membre du Comité Exécutif – Département Aviation et Espace
MARSH

Monsieur Olivier LAYEC (Parrains : Mme GERARD et M. DELEBECQUE)
Secrétaire Général SNAGFA

Madame Anne-Françoise MAHUAS (Parrains : Mme LE GUILLOU et M. DOUCHE)
Responsable du Département Sinistres Aviation
AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE

Monsieur Nicolas MARTIN (Parrains : MM. DECIS et PRADON)
Département Sinistres Aviation
AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE

Monsieur Paul-Henri MARTIN (Parrains : MM. GARNAULT et REMBAUVILLE-NICOLLE)
Notaire

Madame Chloé MONTECH (Parrains : Mme GERARD et M. GARNAULT)
Département Juridique
AIR FRANCE

Madame Lysiane MOTHES (Parrains : Mme CHAREYRE et M. DELEBECQUE)
Commissaire de l’Armée de l’Air

Madame Françoise ODIER (Parrains : MM. GUILLAUME et REMBAUVILLE-NICOLLE)
Présidente de l’Association Française de Droit Maritime

Monsieur Mathieu SEYFRITZ (Parrains : MM. COSSA et PRADON)
Avocat à la Cour

Monsieur Thaddée SULOCKI (Parrains : Mme DIEDERIKS-VERSCHOOR et M. GUILLAUME)
Diplômé de l’Institut de Droit Aérien de Leiden

Les candidatures sont approuvées à l’unanimité par l’Assemblée Générale.

2- Approbation à l’unanimité par l’Assemblée Générale du procès-verbal du 3 décembre 2003

3- Renouvellement du Bureau et du Comité de Direction

Le Président propose à l'Assemblée Générale de reconduire dans leurs fonctions les membres du Bureau et du Comité de Direction de l'Association pour une période de deux ans, en précisant que le Comité de Direction serait composé de deux nouveaux membres : Madame Couston et Monsieur Gicquel.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

4- Comptes 2003

Le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les comptes 2003 en faisant lecture du rapport du Trésorier, résumé ci-après :

Le fonctionnement de notre Association résulte essentiellement des recettes générées par les cotisations des membres et les dépenses sont principalement liées aux frais inhérents aux réunions de la SFDAS, comprenant les frais de location des salles et les collations.

La situation financière de la SFDAS reste saine et équilibrée, le montant des cotisations couvrant celle des dépenses.

Le solde bancaire au 31.12.2003 est de 8.414,09 euros, soit 3,5 fois le montant des dépenses annuelles et la valeur estimée du portefeuille au 31.12.2003 est de 32.251,20 euros, dont 382,08 euros de plus que en 2003.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes 2003 de l'Association et donne quitus au Trésorier de sa gestion.

5- Commissions de travail

Le Président rappelle à ceux qui souhaitent participer à une ou plusieurs commissions d'adresser toute correspondance au Secrétariat Général, lequel fera suivre aux animateurs des diverses commissions les demandes, étant souligné qu'un quorum d'au moins quatre à cinq membres est nécessaire pour constituer et débuter les travaux d'une commission.

6- Divers

6-1- Afin de faciliter les échanges de correspondances au sein de l'association, il est sollicité des membres de communiquer leur adresse électronique au Secrétaire Général afin que le plus grand nombre d'informations puisse transiter par la seule voie de l'informatique.

6-2- Une rencontre est prévue avec la Section Aéronautique de l'Association des Avocats de New York à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du débarquement de Normandie.

6-3- Évènements : un colloque sera organisé les 7 et 8 octobre 2004 par la CEDECE de l'université Montesquieu-Bordeaux IV sur le thème : « L'Europe des transports »

7- Débats

Madame Emanuela Lacaze, Chargé de mission pour l'Asie du Sud et le Pacifique à la Direction Générale de l'Aviation Civile, intervient sur le thème suivant :

Société Française de Droit Aérien et Spatial

Association régie par la loi de 1901

Secrétariat : 17, avenue de Lamballe - 75016 PARIS

tél. : 01 44 14 53 76 - fax : 01 44 14 53 99 - e-mail : fabrice.pradon@garnault.com

"La convention de Montréal ou la recherche d'un difficile équilibre entre les besoins et les intérêts de tous les partenaires de l'aviation civile internationale"

Cet exposé a été suivi d'un débat et, par la suite, d'une collation.

La séance a été close à 20 heures 30.